

— INCLUSION & BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL · HANDICAP

Responsable et référent handicap en entreprise

Apprenez à accompagner les collaborateurs en situation de handicap et à construire une politique handicap concrète, adaptée à votre entreprise.

● Cours disponible

DURÉE

4 jours (28h)

FORMAT

Présentiel · Distanciel (classe virtuelle) · Intra-entreprise ou interentreprises

PUBLIC

Référents handicap, responsables RH, responsables de mission handicap, dirigeants et managers.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis technique. Les participants sont invités à venir avec une situation ou un projet de leur entreprise.

TARIF

Sur devis

Pourquoi cette formation.

Quatre journées pour prendre en main la fonction de référent handicap : comprendre le handicap et cadrer sa mission, accueillir et accompagner, aménager le travail et contribuer au maintien dans l'emploi, puis construire et piloter une politique handicap.

Chaque journée se termine par un atelier sur les situations des participants. Vous repartez avec les outils de la fonction, de la lettre de mission au plan d'action à 90 jours présenté à la direction.

La formation se déroule en intra-entreprise ou en interentreprises, sur quatre journées consécutives ou réparties selon les besoins.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation.

01 Définir les missions et les limites du référent handicap

02 Identifier les obstacles rencontrés dans une situation de travail

03 Conduire un entretien centré sur les besoins, en respectant la confidentialité

04 Orienter vers les interlocuteurs internes et externes compétents

05 Contribuer à un recrutement et à une intégration inclusifs

06 Coordonner une démarche d'aménagement et de maintien dans l'emploi

07 Construire et suivre un plan d'action handicap

PROGRAMME DÉTAILLÉ • 8 MODULES

Le programme.

JOUR 1 • MODULE 01 • 3 H 30

Comprendre le handicap et cadrer sa mission — matin

- Handicaps visibles et invisibles
- Diversité des situations et conséquences au travail
- Stéréotypes, représentations et discrimination
- Cadre juridique : emploi, OETH, RQTH et non-discrimination

Comprendre le handicap et cadrer sa mission — après-midi

- Missions, responsabilités et limites du référent
- Confidentialité et traitement des informations personnelles
- Relations avec la direction, les RH, les managers et les représentants du personnel
- Identification des partenaires : Agefiph, Cap emploi, MDPH et service de prévention et de santé au travail
- Atelier : rédiger une lettre de mission et une cartographie des partenaires

Accueillir, écouter et accompagner — matin

- Préparer et conduire un entretien d'accompagnement
- Questionner les besoins et les obstacles sans demander de diagnostic médical
- Expliquer les possibilités d'accompagnement sans imposer de démarche
- Orienter la personne vers les professionnels compétents

Accueillir, écouter et accompagner — après-midi

- Recrutement inclusif et accessibilité du processus de candidature
- Préparation de l'arrivée et intégration
- Communication avec le manager et l'équipe
- Suivi du parcours et coordination des interlocuteurs
- Atelier : simulation d'entretien et création d'un parcours d'accueil

Aménager le travail et contribuer au maintien dans l'emploi — matin

- Analyse d'une situation de travail
- Identification des obstacles matériels, organisationnels et numériques
- Recherche d'aménagements adaptés
- Répartition des rôles entre référent, RH, manager et professionnels de santé au travail

Aménager le travail et contribuer au maintien dans l'emploi — après-midi

- Coordination d'une démarche de maintien dans l'emploi
- Mobilisation des partenaires et identification des aides applicables
- Accompagnement des évolutions de situation
- Suivi et réévaluation des aménagements
- Atelier : construire un plan d'accompagnement à partir d'une étude de cas

Construire et piloter une politique handicap — matin

- Diagnostic de la situation de l'entreprise
- Définition des priorités, objectifs et moyens
- Sensibilisation des équipes
- Gouvernance, budget et calendrier

Construire et piloter une politique handicap — après-midi

- Indicateurs pertinents et respect de la confidentialité
- Construction d'un plan d'action à 90 jours
- Présentation du projet à la direction
- Évaluation finale et retour sur les productions
- Atelier : présenter un plan d'action et un tableau de bord

MÉTHODE

Comment on travaille.

PÉDAGOGIE

- Apports structurés
- Études de cas et simulations d'entretien
- Travaux en groupe et ateliers sur les situations des participants

ÉVALUATION

Positionnement initial, exercices pratiques et retours du formateur, évaluation finale du plan d'action à partir d'une grille de critères, questionnaire de satisfaction. Attestation de formation remise à l'issue du parcours.

LIVRABLE

Un plan d'action handicap à 90 jours et son tableau de bord, présentés à la direction.

VOUS REPARTEZ AVEC

- Lettre de mission
- Cartographie des partenaires
- Guide d'entretien
- Parcours d'accueil
- Grille d'analyse des besoins
- Plan d'action à 90 jours
- Tableau de bord

INTRA, INTER OU SUR MESURE

Construisons votre session.

SUR MESURE

Devis pour toute adaptation : plusieurs sites, outils ou données internes

RÉPONSE

Sous 48 à 72 h ouvrées

ACCESSIBILITÉ

Un besoin d'aménagement ? Signalez-le avant l'inscription : contact@lsi-society.com

MODALITÉS

Présentiel · Distanciel (classe virtuelle) · Intra-entreprise ou interentreprises

CONTACT

contact@lsi-society.com · 06 69 53 48 71

Demander un devis → lsi-society.com/catalogue/responsable-referent-handicap-entreprise

LSI – Learnly Society International – Entreprise individuelle Marcus Détrez, 135 avenue du 24 avril 1915, Bâtiment E2, 13012 Marseille, France · SIRET 897 775 094 00039. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93132113413 auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4°-a du code général des impôts (formation professionnelle continue).